Commission administrative du SNCS-FSU du 6 mars 2009

La montée des conflits sociaux (outre-mer, hôpitaux, justice, enseignements primaire et secondaire, recherche et enseignement supérieur) ainsi que l'approfondissement de la crise économique et financière font que les mois à venir vont être déterminants pour le devenir social de notre pays.

La Commission administrative du SNCS-FSU se félicite de la mobilisation exceptionnelle des personnels et étudiants dans le milieu de la recherche et des universités. Elle considère que la sortie de crise ne pourra se faire tant qu'une remise en cause fondamentale de la LRU et du Pacte sur la recherche n'aura pas été actée par le gouvernement.

Avec les autres syndicats et associations, le SNCS reprend à son compte les quatre revendications de base :

- retrait du décret sur les enseignants chercheurs,
- restitution des 1050 postes statutaires supprimés en 2009,
- retrait du projet de réforme sur la formation des enseignants du primaire et du secondaire,
- arrêt du démantèlement des organismes de recherche (CNRS, IRD, INRA…)

Pour ce qui concerne la recherche publique dans les organismes et les universités, le SNCS demande qu'on :

- stoppe immédiatement le démantèlement des UMR et réintègre celles qui ont été désassociées pour des raisons autres que scientifiques,
- supprime les chaires organismes – universités
- renégocie le contrat doctoral,
- reverse les crédits de l'ANR aux organismes de recherche et aux établissements universitaires,
- restitue l'évaluation nationale par les pairs des équipes au Comité national de la recherche scientifique et aux instances d'évaluation des organismes.

Le SNCS se félicite du succès que rencontre les moratoires sur les expertises de l'ANR et de l'AERES. Il demande aux communautés scientifique et universitaire de continuer à renforcer ces moratoires.

Le SNCS dénonce la manière dont a été mis en place par Sarkozy la stratégie nationale de recherche et d'innovation SNRI, ce qui ne présage rien de bond quant aux conclusions.

Le SNCS dénonce le contenu du contrat d'objectif et de moyen (COM) du CNRS et les 850 suppressions d'emploi qui y sont liées. La mobilisation sur les suppressions de postes doit être amplifiée. Il ne faut pas se satisfaire des promesses de Fillon sur le gel des suppressions de postes pour 2010 et 2011.

Le SNCS se prononce contre la création d'un 10ème institut au CNRS, ce qui accélère le démantèlement de l'organisme. Il appelle ses élus à voter contre cette création.

Le SNCS appelle les personnels à participer massivement le 11 mars à la journée nationale de manifestations éducation recherche et aux manifestations interprofessionnelles du 19 mars.

Le SNCS appelle tous les laboratoires à envoyer le maximum de délégués des laboratoires à participer au « rassemblement national des délégués de laboratoire » du 12 mars. Elle appelle les délégués à collecter toutes les informations sur le démantèlement et les désassociations des UMR. En fin de journée les revendications des délégués de laboratoires seront portées en cortège au gouvernement.

Pour 14 , contre 0 , abstention 1